

Flash' Abeilles N°55 – automne 2020

Bulletin d'information de l'ADA Grand Est- www.adage.adafrance.org

Dans ce numéro :

Actualités régionales

- Bilan de la saison apicole 2020
- Retour sur l'infestation Varroa en 2020
- Retour sur nos activités 2020
- Les nouveaux projets de l'ADA Grand Est

Le point sur les alertes sanitaires

- Frelon asiatique : une situation contrastée en Grand Est

Informations nationales

- Pertes hivernales 2019 : bilan de l'enquête nationale
- Pertes hivernales 2019 : bilan de l'enquête internationale
- Pensez à déclarer vos ruches

Informations diverses

Agenda apicole

Avec le partenariat de :



Bonne lecture.

Rythme de parution

Les **FLASH'ABEILLES** paraissent au rythme de 2 numéros par an (début et fin de saison). Ils sont envoyés à nos adhérents ainsi qu'à tous apiculteurs inscrits sur notre liste. Pour le recevoir gratuitement, [inscrivez-vous ici](#).

Nos **INFO'RAPIDE** sont envoyés très régulièrement à nos adhérents. Y sont détaillés nos informations techniques, les actions en cours ainsi que les dernières actualités importantes. Pour le recevoir, [adhérez à l'ADA Grand Est](#).

Actualités Régionales

Bilan de la saison apicole 2020

Après une année 2019 difficile, la saison 2020 a tenu ses promesses. Le bilan global peut être résumé ainsi : « Une bonne année en Alsace, une année normale en en Lorraine et Champagne-Ardenne ».

Le bilan météo de l'année fait été d'un hiver exceptionnellement doux et d'un printemps très chaud et très sec (voir notre encadré page suivante). Tout à fleurit en même temps, avec des entrées de nectar importantes. Toutefois la sécheresse s'est rapidement fait sentir ce qui a fortement limité les récoltes sur certains secteurs. Une miellée de sapin s'est signalée très tôt sur le massif Vosgien. Elle a été exceptionnelle de par sa présence généralisée sur de nombreux sites. Les autres sources de miels d'été ont été plus restreintes du fait de la sécheresse marquée.

Les récoltes de miels ont été globalement de l'ordre de +50% en Alsace, par rapport à une « année normale » (environ 40 à 45Kg par ruche contre 20 à 30Kg une année de référence pour un apiculteur professionnel transhumant). Sur le reste de la région la situation est plus contrastée avec des récoltes tantôt bonnes, tantôt moyennes selon les secteurs. Le bilan reste cependant meilleur que celui de 2019.

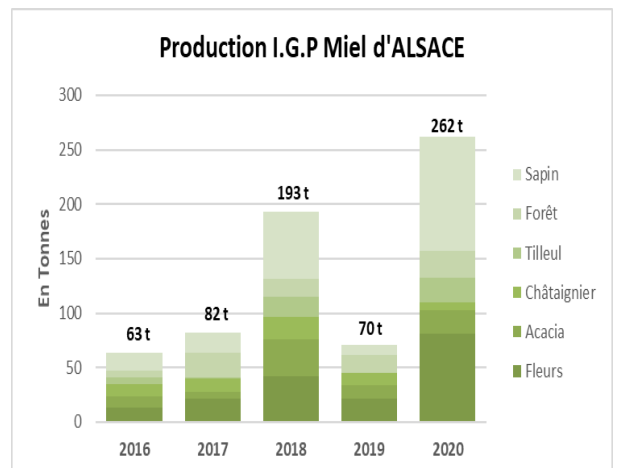
Le miel du printemps est de très bonne qualité, avec un taux d'humidité particulièrement bas. A noter qu'il est plus riche en miellat que d'habitude (miel récolté sur des exsudats de pucerons, notamment sur les prunelliers, merisiers et érables champêtres), ce qui témoigne d'un printemps très chaud

Quelques précisions par secteurs :

- **Plaine d'Alsace** : le miel de fleurs a été abondant, mais les acacias ont fleuri tôt et le miel s'est retrouvé mélangé. Le tilleul a été présent malgré la sécheresse. Le châtaignier quasiment absent.
- **Massif vosgien** : la miellée de sapin a été abondante et présente sur de nombreux sites. Elle a débuté très tôt, en juin et s'est terminée début août. Nous avons constaté par endroit un problème de mélézitose, un miellat particulier qui devient très dur et qu'il est impossible d'extraire. Heureusement le phénomène est resté limité.
- **Lorraine**. Les récoltes de miel de colza ont été limitées par un climat trop sec : 10 à 15kg par ruche sur les sols humides, moins de 3kg par ruche sur les sols sableux. La miellée d'acacia a été interrompue par les pluies. Bonne miellée de tilleul.
- **Champagne-Ardenne**. Même constat que la lorraine sur les miellées de printemps, limitées suite à la sécheresse. En fin d'été, la récolte le miel de luzerne a été bonne sur certains secteurs seulement.

Une production record pour l'IGP Miel d'Alsace et l'AOP Miel de Sapin des Vosges

Les volumes de miel présentés à ces deux labels de qualité témoignent de la bonne saison 2020. Au total, l'IGP Miel d'Alsace enregistre 262 tonnes et l'AOP Miel de Sapin des Vosges 50 tonnes (il s'agit des volumes présentés, c'est-à-dire soumis à analyse avant obtention des certifications). A noter que de nouveaux apiculteurs ont également rejoint ces démarches de certification, ce qui a contribué à établir ces nouveaux records.



La production de miel d'Alsace IGP témoigne de la bonne saison 2020. Sur 5 années, 3 saisons ont été mauvaises (©ODG Miel d'Alsace)

Bilan météo 2020

Source : ATMO-RISK

Un hiver exceptionnellement doux

L'hiver 2019-2020 a été parmi les plus doux observé en Grand Est. Sur certaines stations, la température n'est pas passée sous les -5°C de tout l'hiver. Les fortes gelées ont été absentes et le nombre de jour de gel moindre que la normale. Février est extraordinairement chaud et pluvieux : on compte 6 jours à plus de 15°C (20°C atteints sur certains secteurs) ! Les excédents pluviométriques de l'hiver sont de +20 à +50%, avec un bilan contrasté selon les secteurs (cumul faible en Alsace, multiplié par 2 en Moselle et par 4 ou 5 dans les Vosges). Cela est dû à un régime de précipitations dominé par le flux d'ouest océanique et à l'effet de foehn.

Un printemps très doux et très sec.

Le printemps a été le 6^e le plus doux depuis le début des relevées. On compte 3 jours à >20°C en mars et 8 jours à >25°C en avril ! Il a été largement déficitaire en pluviométrie avec 4 à 5 mois déficitaires sur 6, selon les stations. Avril et juillet sont particulièrement secs et battent plusieurs records. Cette sécheresse printanière est dans la continuité des années 2018 et 2019. Elle est remarquable en durée et s'accompagne de températures régulièrement supérieures à 20 ou 25 degrés. Le niveau des rivières baissent déjà rapidement, d'autant qu'aucun apport issu de la fonte des neiges en montagne n'est présent.

Une sécheresse constante et exceptionnelle en été

L'été fut exceptionnellement chaud, notamment en Lorraine et en Haute Marne (records). Il s'agit du 3^e ou 4^e mois d'août le plus chaud depuis le début des relevés. A noter une brève mais forte canicule fin juillet puis début août. Les orages sont absents et le climat quasi aride. Localement, en Alsace-Lorraine, la période s'étirant du 15/06 au 15/09 est même la plus sèche jamais observée.

Tableau : Ecart par rapport à la normale (2020)

	Températures	Pluviométrie
Décembre	+2.2°C	+60%
Janvier		-50 à -65%
Février	+4.8°C !	+130 à +160% !
Mars	+0.95°C	Début très pluvieux. Arrêt soudain à partir du 12.
Avril	+5.9°C !	-60 à -95% !
Mai	Tempéré.	-20 à -50% malgré quelques averses.
Juin	Pas d'écart significatif.	Plus conformes à la normale.
Juillet	+ 1°C.	Quasi aride ! Il ne tombe que 2 mm entre le 1er et le 14.
Août	+ 2.6°C.	Périodes sèches prolongées. La fin du mois est plus arrosée.

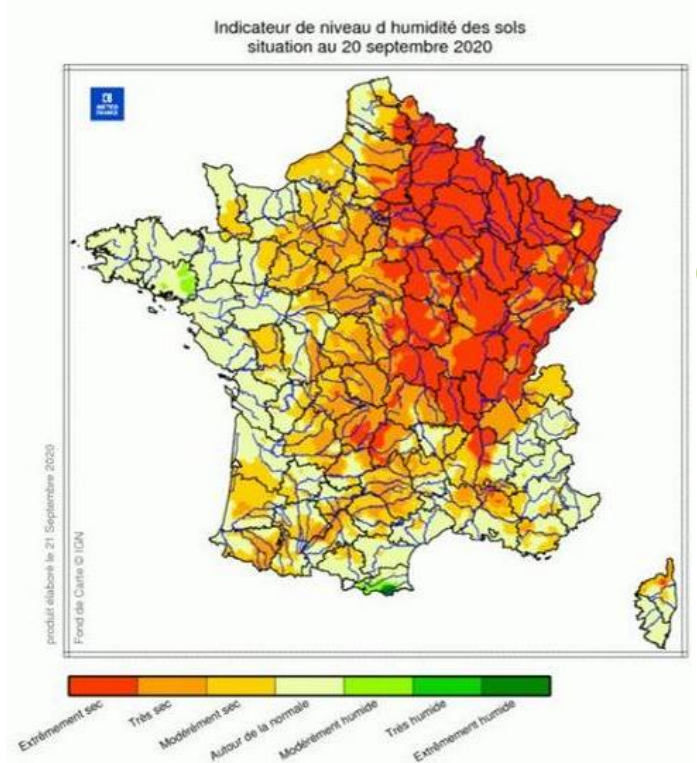
Les cycles des floraisons ne sont plus les mêmes et les apiculteurs doivent s'adapter.

Cette année les effets du changement climatique ont joué en faveur de la production de miel mais l'évolution du climat laisse peser de fortes incertitudes sur le futur.

Les aléas climatiques sont de plus en plus nombreux. Ils menacent les floraisons et donc directement la santé des abeilles. Or, pour pouvoir récolter du miel, il faut des colonies populeuses et prêtes à butiner.

La saison démarre de plus en plus tôt, avec des miellées qui se superposent. Des perturbations climatiques diverses peuvent survenir, comme par exemple en 2019 où le froid et la pluie avaient provoqué une famine au printemps !

Les périodes de sécheresse sont de plus en plus marquées et longues, avec un manque de pollens en fin d'été qui peut avoir de fortes répercussions sur la qualité des abeilles qui auront à passer l'hiver. La sécheresse marquée de l'année 2020 est dans la continuité des observations des années 2018 et 2019.



Plus de détails sur les saisons apicoles sur notre site internet - [Bilans des saisons apicoles](#)

Zoom sur le miel d'acacia

Ce printemps, tout à fleurit en même temps. Le laboratoire CETAM-Lorraine a diffusé sur les réseaux sociaux un message de mise en garde concernant la pureté du miel d'acacia de 2020 :

« (...) d'après les premières analyses beaucoup de miels ne sont pas en fait des monofloraux "acacia": couleur trop foncée, conductivité trop élevée. Il n'existe pas de normes officielles pour aucun miel monofloral. À titre indicatif, voici un tableau donnant les critères retenus pour une appellation "acacia". Il n'a rien d'officiel et peut être sujet selon les laboratoires à de petites variabilités. Les critères les plus discriminants pour ce type de miel sont en jaune ».

Source : www.facebook.com/Cetam-Lorraine-791494804270204/

	Valeur moyenne	Mini	Maxi
Humidité	17,10%		19
HMF	4		40
Amylase (DN)	10,5	3	20
Invertase (U/Kg)	45	3	110
Conductivité	160	100	270
pH initial	3,9	3,7	4,3
pH équivalent	6,4	6,1	6,9
Acidité libre	8	4,5	18
Acidité liée	4	0	9,5
Acidité totale	13,5	7,5	20
Coloration Pfund	13	5	27
Glucose	26,5	21	30
Fructose	43	37	49
Isomaltose	0,7	Traces	2,5
Saccharose	2,5	0,4	10
Maltose	1,2	0,5	4,5
Erlose	2,2	1	3,5
F/G	1,65	1,41	1,9
G/E	1,57	1,24	1,82
F+G	69	60	76
Pouvoir rotatoire	-17°	-24°	-10°,5
Proline	222	100	350

Retour sur l'infestation Varroa en 2020

Différentes techniques de suivi de l'infestation varroa ont été présentées, au cours de formations proposées par l'ADA Grand Est. Objectif : « ne pas rester aveugle face à l'infestation. Savoir estimer la situation de ses ruchers et pouvoir réagir à temps si nécessaire, avant l'apparition de symptômes ».

- Une **page web** et une **vidéo** ont été mises en place pour présenter la méthode de suivi du « lavage d'abeille VP/100 » (comptage des varroas phorétiques) : [MESURE DE L'INFESTATION VARROA - Etude participative](#)
- Afin de soulager une partie du travail, l'ADA propose à ses adhérents de compter les varroas pour eux. Il suffit de prélever ses abeilles à l'occasion d'une visite de rucher puis d'envoyer ses échantillons. Ils sont alors lavés par nos soins avec la « méthode idéale », celle du lavage avec un détergent suivi d'une filtration par un double tamis. Cette méthode est plus précise que les lavages réalisés sur le terrain avec de l'alcool ou du sucre glace. Plus de détails sur notre page web.

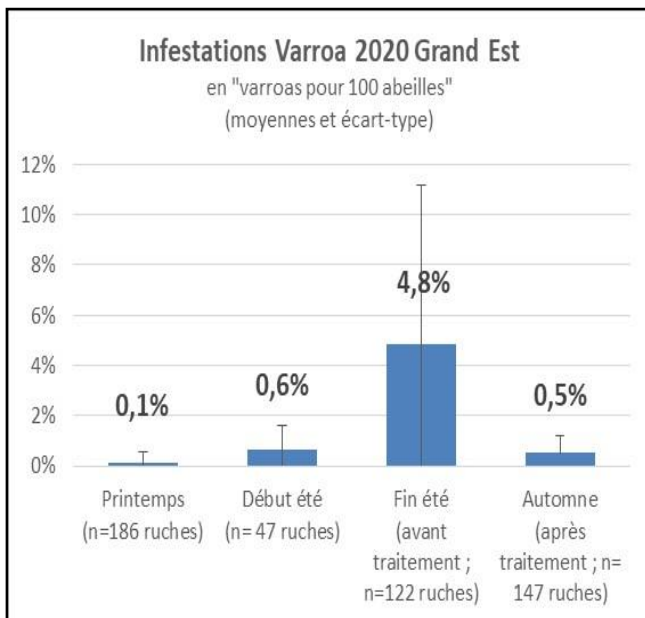


Le « lavage d'abeille » avec un détergent puis une filtration au double tamis est la méthode la plus efficace pour compter les varroas.

4

Résultats : le « nombres de parasites pour 100 abeilles » a été compté et les résultats ont été communiqués aux apiculteurs participant (en tout 17 apiculteurs nous ont envoyé des échantillons, pour un total de 34 ruchers et 502 ruches). Un bilan global a été présenté à nos adhérents via Info'Rapide.

En voici un résumé.



- **En sortie d'hiver**, l'infestation était globalement satisfaisante sur les ruchers participants. L'objectif a cette saison est d'avoir « zéro » varroas (c'est à dire « aucun varroa phorétique détecté à l'issu du test »). Certains ruchers ont révélé une infestation déjà présente et quantifiable à cette période, avec un risque des dégâts sur les colonies d'abeilles avant la fin de la saison.
- **En début d'été**, l'infestation est restée très basse, sur les ruchers participants (peu de retours d'échantillons d'abeilles en raison d'une saison intense).
- **En fin d'été (avant traitement)** l'infestation fait une brutale augmentation. C'est la période critique pour la dynamique des colonies d'abeilles, avec moins de couvain et beaucoup de parasite.
- **Après traitement**, les ruchers sont retournés à une situation plus maîtrisée (il s'agit des mêmes ruchers que ceux mesurés en fin d'été ce qui permet aux apiculteurs de suivre l'action des médicaments utilisés).

Attention : ces informations ne valent que pour les ruchers concernés. Il n'est pas pertinent d'en tirer de conclusions sur des ruchers n'ayant pas été sondés, car l'infestation est très variable d'une ruche à l'autre en fonction de nombreux paramètres (dynamique de ponte, quantité de couvain sur l'année, essaimage éventuel, profil de lutte varroa, influence des ruchers voisins, etc.).

Plus de détails dans nos Info-Rapide. Ces mesures de l'infestation varroa permettent de mettre en évidence les différences entre les ruchers de chacun. Effectuer ce suivi demande du travail, mais cela permet aux apiculteurs de mieux comprendre certaines observations (différences de récolte, de dynamisme, entre les ruchers) et ainsi de mieux anticiper la lutte contre la parasite. L'idéal est de faire ce suivi 2 ou 3 fois dans l'année sur les mêmes ruchers. Pour les gros ruchers, il est possible de prendre 8 à 10 ruches au hasard afin d'estimer la situation globale du rucher.

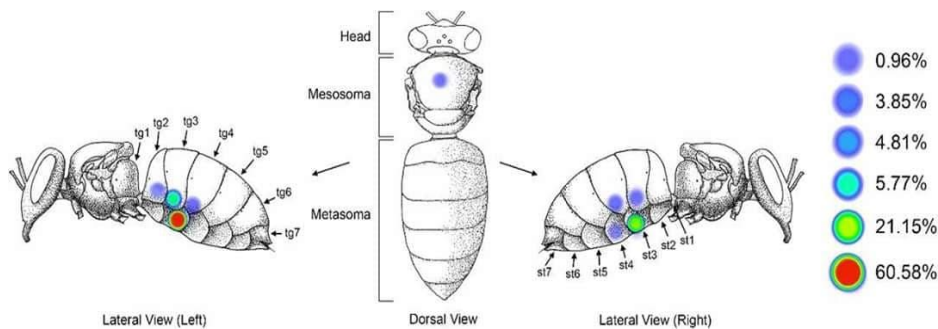
Ces données vont rejoindre un [projet national d'étude de la charge Varroa](#) visant à mieux comprendre la dynamique de l'infestation et à mettre en place des notions pratiques de seuils d'alertes et d'outils pour les apiculteurs.

En savoir plus

- Informations générales : chapitre « Varroa » du [Mémento de l'apiculteur](#) – pages 26 et suivantes.
- Influence de la lutte contre varroa sur les pertes de ruches : [Enquêtes sur les pertes de ruches en hiver](#).

Rappels sur Varroa

- **La lutte contre Varroa est règlementée et seuls les médicament AMM doivent être utilisés. Se référer à votre vétérinaire-conseil.**
- L'infestation passe longtemps inaperçue. 60 à 90% des varroas sont cachés dans le couvain. Apercevoir 1 seul varroa sur le dos d'une abeille signale une infestation déjà forte ! La plupart des varroas phorétiques (= varroas sur les abeilles adultes) sont cachés sous le ventre des abeilles. Seulement 1% d'entre eux sont sur le dos d'une abeille, bien visible (voir image ci-dessous).
- Mieux vaut anticiper sans attendre l'apparition de symptômes. En fin de saison, le couvain diminue et la pression varroa augmente fortement (le nombre de parasites par larve). Cela provoque l'apparition de symptômes. Etant donné que l'action des médicaments est progressive il ne faut pas traiter trop tard.
- Un médicament efficace peut ne pas suffire, s'il est mis en place trop tard. Lorsque l'infestation initiale est très élevée, il restera encore beaucoup de varroas en fin de traitement. Il est alors possible d'observer la présence de varroas malgré des médicaments appliqués correctement.



Statistiques de présence de Varroa
© (Samuel Ramsey et al. 2019)

« La positionnement majoritaire sur la surface ventrale interne du métagastère correspond à l'endroit où se situent les plus gros dépôts de tissu adipeux. Ceci permet également de mieux comprendre pourquoi les parasites semblent préférer les nourrices, dont le corps adipeux est plus important que celui des butineuses ».

Retour sur nos activités en 2020

Journée Technique Apicole 2020

Notre rendez-vous régional annuel a rassemblé plus de 60 personnes au Lac de Madine. Le respect des règles sanitaires liées au Covid19 n'a pas empêché d'atteindre nos objectifs pour cette journée : présenter les actualités scientifiques et techniques de l'apiculture ainsi que de permettre aux apiculteurs de se rencontrer pour faire le bilan de leur saison et échanger sur leurs pratiques.

Les interventions de cette édition 2020 portaient sur différentes thématiques :

- La présentation détaillée des [programmes de sélection](#) de l'abeille mellifère du CETA Mellifera et de l'ADA Occitanie : tests pratiqués, prise de données et sélection des meilleures reines pour conduire les inséminations dirigées.
- Les premiers résultats de l'étude par G. Almecija (Apinov) de la [sensibilité du parasite Varroa aux médicaments actuels](#) (état de la sensibilité des varroas en France et stratégie de gestion).
- L'influence du parcours de transhumance des ruches sur leurs performances, par l'ADA AURA : quels sont les facteurs ayant le plus d'impact sur la dynamique des colonies, quels sont les coûts technico-économiques induits.
- L'amélioration des ressources mellifères et les possibilités pour accompagner les agriculteurs dans ces démarches (ADA Grand Est).



Des formations techniques à l'insémination et à la nutrition

Le programme de formation de l'année a débuté en juillet avec une formations à l'insémination, avec Apinov. Au cours de cette formation pratique deux jours, 8 apiculteurs ont pu perfectionner leur technique : prise en main de différents modèles d'appareils, récupération de la semence mâle et réalisation de l'insémination dans les conditions optimales. La formation a également précisé les soins à apporter aux ruches à mâles, car disposer de suffisamment de mâles matures le jour J est l'un des principaux problèmes dans cette opération.

En novembre, Apinov est revenu pour deux formations sur la nutrition de l'abeille, faisant le point sur les besoins fondamentaux en sucres, protéines et micronutriments. Des ateliers participatifs ont permis d'établir ensemble des stratégies de nourrissage adaptées à nos besoins.

Cet hiver, neuf thèmes de formations différents sont proposés. Les différents aspects du métier d'apiculteur sont abordés, que ce soit les techniques apicoles (élevage de reines, nutrition des abeilles ou encore gestion du cheptel), la stratégie de commercialisation (connaître son prix de production pour adapter son prix de vente), la maîtrise des aspects sanitaires et règlementaires en miellerie ou encore la transformation, avec une formation à la fabrication d'hydromel !

Retrouvez toutes les informations [dans notre catalogue de formation](#). Ces formations professionnelles font appel aux fonds de VIVEA. Tout apiculteurs professionnels ou cotisants solidaires peut bénéficier de tarifs VIVEA.

6



Formation à l'insémination, avec Apinov. Deux belles journées d'échange et de mise en pratique !

Voyage d'étude chez les apiculteurs Bretons

En complément de notre programme de formation, des voyages d'étude sont organisés. Cette année, une fois la saison terminée, une délégation d'apiculteurs de l'ADA s'est rendue en Bretagne pour visiter des exploitations apicoles.

Au programme : deux apiculteurs spécialisés sur l'élevage et la sélection génétique, 3 bâtiments récemment construits ou encore 1 société coopérative de commercialisation des miels.

Les échanges ont été nombreux et ont permis de confronter nos méthodes et nos expériences, entre confrères.



Visite d'un bâtiment auto-construit près de Rennes lors du voyage d'étude 2020.

Les nouveaux projets de l'ADA Grand Est

Présentons rapidement les actions en cours et les nouveautés 2020.

- **Essai « L'Hiver de Varroa ».** Une étude collective regroupant 8 ruchers expérimentaux et 4 ADA a été initiée cet automne. L'objectif est de valider expérimentalement des stratégies de lutttes hivernales contre le Varroa basées sur différentes modalités d'application de l'acide oxalique. Le suivi sera sur 2 hivers.
- **Analyse de cire.** Nouveau service pour les adhérents de l'ADA : Il leur est possible de participer à l'observatoire national d'étude de la qualité des cires et de bénéficier de tarifs préférentiels pour analyser leur cire. Cette opération comprend des analyses de contamination (polluants) et des analyses d'adultération (paraffine, etc.).
- **Commande collective de matériel apicole.** Nouveau service pour nos adhérents directs : cette année, différentes commandes sont regroupées : le sucre, le candi, les cadres, les fûts et les balances électroniques.
- **Amélioration des ressources alimentaires des abeilles.** L'ADA Grand Est a distribué à ses adhérents des graines mellifères à faire semer par leur voisin agriculteur. Cette initiative, soutenue par le Fond de Sauvegarde des Abeilles, représente l'équivalent de 20 km de bandes mellifères (de 6m de larges) réparties dans toute la Région Grand Est. Les mélanges ont été choisis suivant les besoins des territoires identifiés par les apiculteurs. Ces couverts végétaux ont apporté des fleurs à des périodes critiques : au printemps-été (sainfoin, mélilot, phacélie, trèfles, ...) ou en septembre-octobre (moutarde, sarrasin, phacélie, trèfles, ...). Cette action a été récompensée par le Prix Régional des Entretiens de la Biodiversité dans la catégorie « Agriculture et Biodiversité ». Les partenariats agriculteurs-apiculteurs fonctionnent et n'attendent qu'à être développés !



Abeille sauvage sur une éristale.

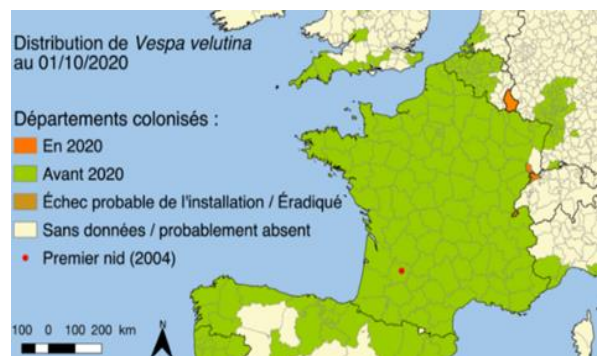
Le point sur les alertes sanitaires



Frelon asiatique : une situation contrastée en Grand Est

Le Frelon asiatique est largement rependu sur l'ensemble du territoire national et les pays environnants. La situation en Grand Est est très contrastée avec des départements très infestés et d'autres faiblement ou en cours d'infestation :

- La **Marne** et l'**Aube** sont les 2 départements les plus infestés avec plusieurs dizaines, voire centaines de nids en 2020, soit un doublement des signalements par rapports à 2019.
- Un développement important est signalé en **Haute Marne**.
- Les départements **lorrains** sont en voie de colonisation depuis 2016 et 2017. On recense entre 5 et 20 nids par département pour 2020, là aussi, avec un doublement des détections sauf en Moselle ou aucun nid a été signalé en 2020 et un seul nid détruit en juin 2019.
- Seul le département du **Haut Rhin** semble actuellement non infesté mais la présence dans le territoire de Belfort, en Suisse et dans la montagne vosgienne risque rapidement de mettre en cause ce statut.



A ce jour, il faut noter que le système de déclaration fonctionne à peu près correctement (sauf dans le 51). Mais ce système est perfectible car le nombre de signalement ne correspondant pas à du Frelon asiatique est important.

Malheureusement, la maîtrise du Frelon asiatique sera difficile et la seule manière de « freiner » sa propagation est d'améliorer la détection des nids et l'efficacité de leur destruction. Tout nid détruit avant la mi-août ne fournira pas de fondatrices pour l'année d'après.

Dans le cadre du PCR Régional frelon, un protocole de détection et de destruction est en préparation par les instances sanitaires régionales avec la FREDON Grand Est. Il sera diffusable au printemps 2021, le manque de financement de ce programme lui a fait prendre du retard.

Informations nationales

Pertes hivernales 2019 : bilan de l'enquête nationale

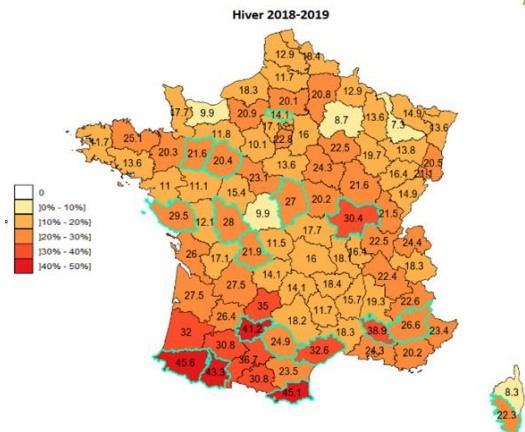
Les [résultats de l'enquête sur les mortalités hivernales en France au printemps 2019](#) sont désormais disponibles sur le site de l'ESA. L'article recense les pertes par département et propose une comparaison avec l'hiver précédent. Les pratiques apicoles ne sont pas abordées.

Nous réalisons de façon parallèle une enquête sur les pertes hivernales en Grand Est avec l'objectif complémentaire d'identifier les facteurs reliés aux fortes pertes. Ce travail permet de proposer des pistes d'actions pour les minimiser. Nous vous invitons à lire ou à relire les résultats en Grand Est :

- [Présentation détaillé des résultats 2020](#).
- [Article "Retour sur 10 années d'enquêtes en Grand Est"](#).

Nous vous remercions pour votre participation, toujours plus nombreuse. Grâce à vous nous pouvons vous faire des retours détaillés apportant des informations utiles à tous !

Une comparaison entre l'enquête nationale et l'enquête régionale permet d'observer que les pertes sont moindres en Grand Est par rapport à la moyenne française. La comparaison serait à affiner en détaillant les différentes catégories d'apiculteurs ainsi que les différents secteurs géographiques (données non accessibles).



2018	29.4% (± 1%) de pertes* en France. Participation : 28.9% 21.3% (± 1.7%) de pertes* en Grand Est, dont 11.6% de mortes et 9.7% bourdonneuse/faibles. Participation : 8%.
2019	21.3% (± 1.4%) de pertes* en France. Participation : 18.3%. 13.1% (± 2%) de pertes* en Grand Est, dont 7.1% de mortes et 6% bourdonneuse/faibles. Participation : 16%.
2020	(France : à venir) 18.5% (± 1.2%) de pertes* en Grand Est, dont 9.3% de mortes et 9.2% de bourdonneuse/faibles. Participation : 15%.

* pertes = ruches mortes, bourdonneuse et/ou faibles.

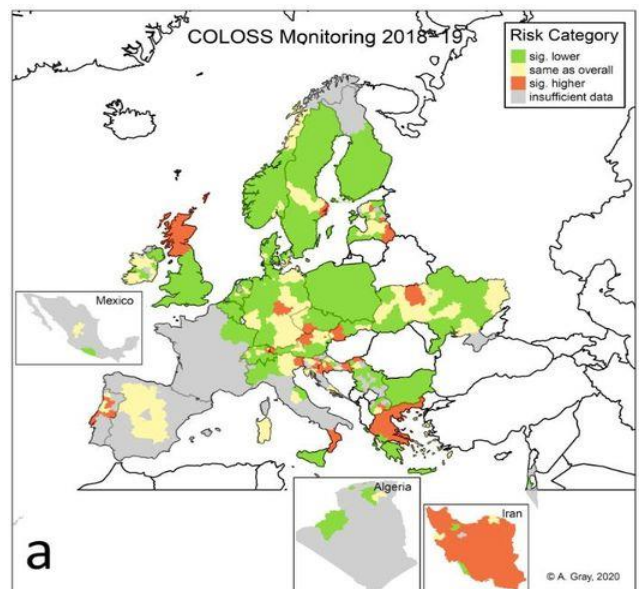
Pertes hivernales 2019 : bilan de l'enquête internationale

Le rapport sur les [pertes hivernales de colonies d'abeilles dans le monde au printemps 2019](#) vient de paraître (Gray et al. 2020). Ce rapport, en anglais, cumule les données de 37 pays, pour un total de 26.483 apiculteurs et de 687.502 ruches.

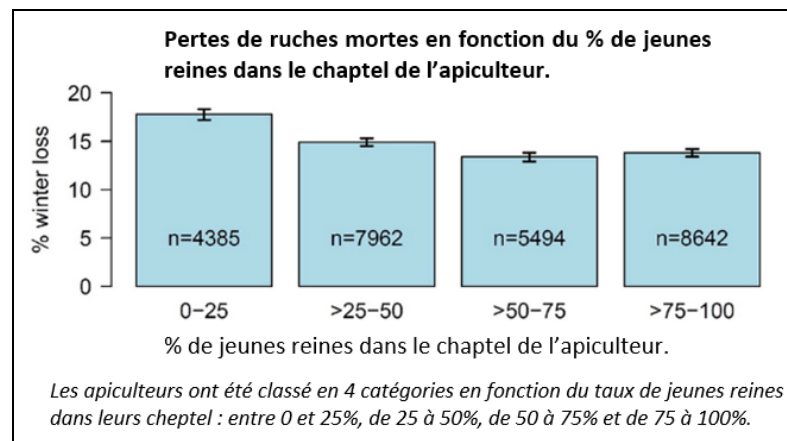
La région Grand-Est fait partie des participants car notre enquête régionale est coordonnée avec celle du réseau CoLoss. Vos réponses sont donc incluses dans cette méta-analyse, dont voici les principaux résultats :

- **Comme chaque année, les pertes varient beaucoup d'un pays et à l'autre (voir carte).** Les pays les plus touchés sont la Slovanie (32%) et la Serbie (25,4%).

La France affiche 10,2% de pertes (c'est-à-dire « la région Grand Est » car le reste du pays ne participe pas à l'enquête). A noter que ce chiffre de 10,2% tiens compte des ruches mortes (7%) et des ruches bourdonneuses (3.2%), mais pas des ruches faibles (2.9%) comme nous le faisons dans notre bilan régional.



- **Les apiculteurs ayant plus de 150 colonies subissent moins de pertes (effet très significatif $p < 0,001$).** Ce résultat a déjà obtenu lors des précédentes enquêtes. Les faibles taux de pertes en Israël (2,1%) et en Bulgarie (5,8%) pourraient s'expliquer par le fait que la majorité des participants sont des professionnels
- **Avoir de jeunes reines permet de baisser les pertes hivernales.** L'article compare les pertes des apiculteurs en fonction de leur réponse à la question « Combien de colonies étaient dotées de jeunes reines ? ». Le taux de renouvellement des reines a un effet très net sur les pertes de ruches ($p > 0,001$). « Bien que les pertes hivernales soient dues à l'interaction de nombreux facteurs, le renouvellement des reines apparait comme une pratique importante pour réduire ce phénomène. Il est conseillé de renouveler environ 50% de ses reines chaque années. Cet effet s'observe chez des apiculteurs de toutes « tailles », qu'ils aient peu ou beaucoup de ruches ».



- **La transhumance ne semble pas avoir d'effet, c'est le type d'environnement où se trouvent les abeilles qui a le plus d'importance.** Contrairement aux années précédentes, les apiculteurs sédentaires cette année subissent moins de pertes que les transhumants. L'effet de ce facteur est variable suivant les années et suivant les pays (il est parfois positif, parfois négatifs, parfois « sans effet »). L'article conclue que l'effet de la transhumance est dépendant des facteurs saisonniers et climatiques locaux et que c'est le type d'environnement qui est le plus déterminant, et non pas la pratique de la transhumance elle-même.

Pensez à déclarer vos ruches!

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruches ! Cette déclaration est obligatoire, et ce dès la première ruche possédée.

Elle est aussi utile, pour vous accompagner en cas de problèmes sanitaires, mortalités, suspicions d'intoxication, etc.

Rappelons qu'il convient de déclarer **toutes ses ruches**, ruchettes et nucléis compris. Il convient également de déclarer **tous ses ruchers**, même ceux qui ne sont pas utilisés au jour de la déclaration.

Comment faire ?

- Par internet (solution à privilégier), en renseignant le formulaire électronique [de déclaration de détention et d'emplacement de ruches](#)
- Vous pouvez en second choix télécharger le [formulaire Cerfa N°13995*04](#), le remplir et l'adresser à la DGAL - Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15.


En renseignant par internet, vous pourrez éditer tout de suite un récépissé de déclaration.

DÉCLAREZ VOS RUCHES


ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation


QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE





AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE


mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Informations Diverses

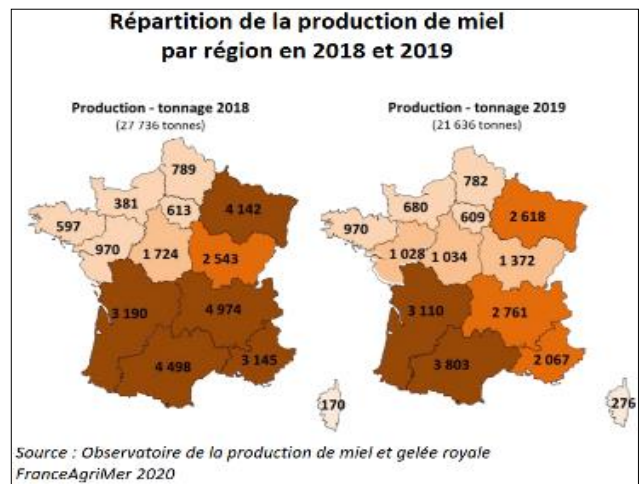
Recueil des conséquences de l'épidémie de coronavirus en apiculture professionnelle :

En cette période de crise sanitaire le réseau des ADA est mobilisé pour accompagner les apiculteurs français face aux difficultés qu'ils rencontrent. Afin de pouvoir bénéficier d'informations concrètes nous permettant de mieux visualiser les conséquences de l'épidémie sur les apiculteurs professionnels, nous vous proposons de répondre à [un court questionnaire en ligne](#).

10

Synthèse de l'observatoire de la production de miel et gelée royale pour 2019.

La production nationale de miel en 2019 est estimée à 21 636 tonnes, soit une baisse de 21% par rapport à la bonne saison 2018. Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et Grand Est affichent les plus fortes baisses par rapport à l'année précédente. Cependant, le Grand Est reste en 4^e position avec 12% de la production nationale.



ITSAP - Les échanges commerciaux de miels au sein de l'Union Européenne.

ITSAP - Évolution de la réglementation sur l'étiquetage des mélanges de miels (ou de gelée royale).

À partir du 1er janvier 2021 : il sera obligatoire en France de mentionner sur l'étiquetage la liste de tous les pays d'origine, pour les mélanges de miels ou de gelée royale en provenance de plusieurs pays (en toutes lettres et par ordre pondéral décroissant).

ITSAP - Nouvelle version de la fiche « Renouveler les cires et stocker les cadres bâtis »

Le guide des bonnes pratiques de l'ITSAP propose une nouvelle version de sa fiche « Renouveler les cires et stocker les cadres bâtis ». Accès libre sur <http://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/>, chapitre R : Gestion des ruchers ».

ITSAP - Les charges économiques pour produire 1 kg de miel.

Nouvelle session du MOOC "abeilles et environnement »

Au programme de ces cours en distanciel : biologie des abeilles, facteurs affectant sa santé, disponibilité en ressources florales et en habitats : un tour d'horizon de l'apiculture française. [Fin des inscriptions le 18 décembre.](#)

Polémique sur l'usage des néonicotinoïdes

[InterApi a publié un communiqué de presse](#) témoignant de son opposition à la dérogation permettant l'usage de pesticides néonicotinoïdes en enrobage des cultures de betteraves.



Agenda apicole

- **Assemblée générale de l'ADA Grand Est [le 26 janvier 2021](#).** Le lieu exact sera défini ultérieurement en fonction des mesures Covid19 en vigueur.
- Lien vers le [programme des formations de l'ADA Grand Est](#).